

*Théâtre des Arts* 795  
16<sup>e</sup> Année

N° 36

25 Décembre 1895

# BULLETIN CRITIQUE

Paraissant les 5, 15 et 25 de chaque mois

— sous la direction de MM.

E. BEURLIER, L. DUCHESNE, membre de l'Institut, L. LESCOEUR,  
H. THÉDENAT

Secrétaire de la rédaction : M. A. BAUDRILLART

Deuxième série. — Tome 1<sup>er</sup>

Les abonnements sont d'un an et partent du 1<sup>er</sup> janvier

FRANCE, ALGÉRIE et TUNISIE : 10 francs

ÉTRANGER et COLONIES : 12 francs

Un N<sup>o</sup>uméro : Cinquante centimes.

Adresser les communications concernant la rédaction  
à M. A. BAUDRILLART, 2, quai des Célestins, PARIS.

## SOMMAIRE

194. SALVATORE MINOCCHI. I Salmi tradotti dal testo ebraico. —  
195. HEINRICH BOESE. Die Glaubwürdigkeit unserer Evangelien. — 196. PAGE et WALPOLE. The Acts of the Apostles. — 197. AZIBERT. Etude historique sur les huit derniers mois de la vie publique de Notre-Seigneur. A. Loisy. — 198. HENRY MICHEL. L'idée de l'Etat. Laberthonnière. — 199. GOMPERZ. Tertulliana. Debrie. — 200. GEFFROY. Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France. Danemark. — 201. D'AVENEL. Documents inédits. Lettres de Mazarin. T. VIII. Alfred Baudrillart. — CHRONIQUE DE GRÈCE. — SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. — ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETRES.

## PARIS

LIBRAIRIE THORIN & FILS  
ALBERT FONTEMOING, Successeur

LIBRAIRE DU COLLÈGE DE FRANCE, DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE,  
DES ÉCOLES FRANÇAISES D'ATHÈNES ET DE ROME,  
DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

4, RUE LE GOFF, 4

N. B. — La maison A. Fontemoing se charge de fournir aux meilleures conditions tous les ouvrages français et étrangers que pourraient désirer les abonnés du Bulletin Critique.

ALBERT FONTEMOING, Editeur  
Rue Le Goff, 4, à Paris

## OUVRAGES D'OCCASION

A prix nets

### PORT EN SUS

- 1 ALLAIN (Le Chanoine E.) — Contribution à l'histoire de l'instruction primaire dans la Gironde avant la Révolution. Paris, 1895. 1 vol. gr. in-8 br. neuf, au lieu de 7.50 5.50
- 2 ANDRÉ (Tony). — Le prophète Aggée, Introduction critique et Commentaire. Paris, 1895, 1 vol. in-8 br. n. coup. 4 »
- 3 ANNUAIRE pour l'an 1895, publié par le bureau des longitudes avec des notices scientifiques. Paris, 1 vol. in-18 cart. toile, au lieu de 4.50 1.25
- 4 BEAULAVON (G.) et Parodi (D.). — Œuvres choisies de Bertheley, T. I. Essai d'une nouvelle théorie de la vision. Dialogues entre Hylas et Philanous. Paris, 1895, 1 vol. in-8 br. neuf. 5 »
- 5 BERNARDIN (N. M.). — Un précurseur de Racine, Tristan l'Hermit sieur du Solier (1601-1653), sa famille, sa vie, ses œuvres. Paris, 1895, 1 vol. gr. in-8 br. coupé, au lieu de 7.50 3 »
- 6 BONAFOUS (Raymond). — Henri de Kleist, sa vie et ses œuvres. Paris, 1894, 1 vol. gr. in-8 br. coupé, au lieu de 7.50 3 »
- 7 BRENOUS (J.). — Etude sur les hellénismes dans la syntaxe latine, Paris, 1895, 1 vol. in-8 br. neuf. 3.50
- 8 BRISSON (Adolphe). — La comédie littéraire. Notes et impressions. Paris, 1895, 1 vol. in-12 br. neuf, au lieu de 3.50. 2.50
- 9 CASGRAIN (L'abbé H. R.). Une seconde Acadie. Québec, 1894, 1 vol. in-8 br. neuf. 5 »
- 10 COURANT (Maurice). — Bibliographie Coréenne, tableau littéraire de la Corée contenant la Nomenclature des ouvrages publiés dans ce pays jusqu'en 1890, ainsi que la description et l'analyse détaillées des principaux d'entre ces ouvrages. T. I, Paris, 1890, 1 vol. gr. in-8 br. neuf, au lieu de 20 » 12 »
- 11 DEFRAZZE (Alphonse) et LECHAT (Henri). — Epidaure. Restauration et description des principaux monuments du sanctuaire d'Aclepios. Paris, 1893, 1 vol. in-f°. neuf, au lieu de 110. 70 »
- 12 DEGERT (L'Abbé A.). Le Cardinal d'Ossat, évêque de Rennes et de Bayeux, 1537, 1604. Sa vie, ses négociations à Rome. Paris, 1894. 1 vol. in-8 br. coupé, au lieu de 7.50 5 »
- 13 DENIFLE HENRICUS (O. P.). — Chartularium universitatis parisensis. Tomus III ab anno MCCCL usque ad annum MCCCLXXXIII. Parisii, 1894. 1 vol. gr. in-4° br. Au lieu de 30 » 20 »
- 14 DODU (Gaston). — Histoire des Institutions monarchiques dans le royaume latin de Jérusalem. 1099-1291. Paris, 1894. 1 vol. in-8 br. neuf. Au lieu de 7.50 3 »
- 15 DUFOUR (Médéric). — Etude sur la constitution rythmique et métrique du drame grec. Lille, 1893. br. gr. in-8. Au lieu de 2.50 2 »
- 16 DUGAS (L.). — L'Amitié antique d'après les moeurs populaires et les théories des philosophes. Paris, 1894. 1 vol. in-8 br. coupé. Au lieu de 7.50 5 »
- 17 ETIENNE (E.). — Essai de grammaire de l'ancien français (IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) Paris, 1895. 1 vol. in-8 br. neuf. Au lieu de 12 8 »
- 18 FACULTÉ DES SCIENCES DE BORDEAUX. — Recueil de Mémoires dédiés à M. E. Lespiault par ses collègues. Bordeaux, 1894. 1 vol. gr. in-8 br. 10 »
- 19 FOURNIER (Marcel). — Les statuts et priviléges des Universités françaises depuis leur fondation jusqu'en 1789. Deuxième partie : Seizième siècle. — Tome IV. L'université de Strasbourg et les académies protestantes françaises fasc. I : gymnase, académie, université de Strasbourg par Marcel Fournier et Charles Engel. Paris, 1894. 1 vol. gr. 4° br. neuf. Au lieu de 50 » 30 »

# BULLETIN CRITIQUE

---

\* \* \*

194. — SALVATORE MINOCCHI. **I Salmi** tradotti dal testo ebraico comparato colle antiche versioni, con introduzione e note. Florence, Bernardo Seeber, 1895. In-12, c-447 pages.

195. — HEINRICH BOESE, S. J. **Die Glaubwuerdigkeit unserer Evangelien.** Fribourg e. B., Herder, 1895. In-8, 140 pages.

196. — T. E. PAGE et A. S. WALPOLE. **The Acts of the Apostles,** with introduction and notes. Londres, Macmillan, 1895. In-12, xxxvi-229 pages.

197. — AZIBERT. **Etude historique sur les huit derniers mois de la vie publique de Notre-Seigneur.** Paris, 1895 (Extrait des *Études ecclésiastiques*). In-8, 52 pages.

I. Le premier de ces volumes d'exégèse est un bon livre de vulgarisation sur les Psaumes. Il doit même contenir beaucoup de choses nouvelles pour les lecteurs auxquels il est particulièrement destiné. L'auteur ne manque pas de critique. Peut-être doit-on le soupçonner d'en garder *in petto* un peu plus qu'il n'en met dans son livre. Il cite, d'ailleurs, avec beaucoup de conviction, le P. Brandi dans sa *Questione biblica*, le P. Cornely dans son *Introductio*, M. Vigouroux dans son *Manuel biblique*, les prophètes de son pays et ceux du nôtre. Un auteur qui aurait pu être plus utilement cité en maint endroit, le savant professeur Bickell, a été oublié. Je me trompe. On lit, dans l'introduction (p. xxxii), une appréciation de sa métrique biblique, appréciation défavorable qui est empruntée au P. Cornely. Chose curieuse, le D. Minocchi adopte pour son compte un système de métrique fondé sur un principe analogue à celui de Bickell. Il y avait grand parti à tirer des *Carmina V. T. metrice* et des *Dichtungen der Hebraer* pour la critique

des Psaumes, et il est tout à fait regrettable que le D. Minocchi n'ait point connu ces ouvrages.

Les questions générales concernant les Psaumes sont traitées fort convenablement dans l'introduction. On trouve en appendice une série de chants babyloniens et égyptiens, pour la comparaison. La traduction de chaque psaume est précédée d'une analyse, avec discussion sur l'origine du morceau, et accompagnée de notes substantielles où l'on remarque seulement de temps en temps un peu de rhétorique. La critique de l'auteur est très circonspecte, qu'il s'agisse du texte ou de la date des cantiques. L'hébreu massorétique a besoin d'être corrigé bien plus souvent que M. Minocchi ne le donne à supposer. Quant aux questions d'origine, voici un exemple des combinaisons qui sont employées dans les cas difficiles. Le psaume XIX, que son titre attribue à David est formé de deux fragments disparates : une description du ciel, qui s'interrompt brusquement au v. 7, et un éloge de la Loi. Le rythme des deux fragments est aussi différent que leur objet. M. Minocchi soupçonne qu'un auteur postexilien, s'appropriant le commencement d'un psaume davidique, y aurait ajouté un complément moral, pour faire une sorte de parallèle entre ces deux œuvres de Dieu, le ciel et la Loi. Puis, comme s'il était effrayé de sa hardiesse, il nous dit avec une désinvolture charmante : « Mais ce n'est là qu'une hypothèse probable ; le cantique peut, en fin de compte, être tout entier de David. » En vérité ! Le croyez-vous bien sincèrement ? J'ai là-dessus quelque doute. Vous respectez trop David pour lui attribuer des procédés de composition aussi extravagants. Vous flattez d'ailleurs votre hypothèse en la disant probable. Il est bien plus vraisemblable que l'éloge de la Loi est un morceau primitivement indépendant, car il est complet en lui-même, et qu'un collecteur l'aura accroché au premier fragment pour cacher la plaie faite par la disparition, sans doute accidentelle, de la finale primitive. Au demeurant, le livre de M. Minocchi est très remarquable, et il ne nous reste qu'à lui souhaiter un succès égal à son mérite.

II. Après avoir donné un aperçu sommaire du travail de la critique moderne sur les Evangiles, en en présentant seulement les résultats négatifs, le P. H. Bœse énumère et développe les témoignages traditionnels touchant l'origine des Evangiles. Cette

partie de son travail est complète, et les conclusions qu'il en tire en faveur de l'authenticité et de l'historicité de nos Evangiles sont parfaitement légitimes. L'auteur connaît les travaux les plus récents de la critique rationaliste et les utilise sagement ou les réfute avec justesse. En fait d'exégètes catholiques, il ne cite guère que ceux de son ordre.

III. Le livre de MM. Page et Walpole est un bon petit commentaire manuel du livre des Actes. L'introduction n'est pas longue, mais elle est substantielle et contient tout ce qu'il faut. Les notes exégétiques jointes à la version anglaise autorisée sont à la fois claires et concises. Je remarque, p. 6, à propos des « frères du Seigneur », une note peu satisfaisante pour l'orthodoxie chrétienne et qui n'est pas irréprochable au point de vue purement critique. L'opinion qui voit dans « les frères du Seigneur » des enfants nés d'un premier mariage de saint Joseph n'est pas une pure hypothèse, elle est fondée sur ce que la tradition chrétienne primitive, qui ne reconnaît pas à Marie d'autre enfant que Jésus, attribue néanmoins des frères au Sauveur. Moins l'hypothèse des frères qui seraient seulement cousins paraît vraisemblable au point de vue historique, plus celle d'enfants de Joseph, nés d'un autre mariage, gagne en probabilité. Renan, qui n'était influencé par aucun préjugé théologique, avait fini par se rallier à cette explication qui a eu ses défenseurs dans l'antiquité. Ce n'est pas en vertu d'une ponctuation douteuse que Marie de Clopas est identifiée (*Jean xix*, 25) à la sœur de Marie, mère de Jésus ; mais c'est par une interprétation tout arbitraire de cette ponctuation qu'on essaie de les distinguer. P. 158, on lit que le vœu du *nazir* lui interdisait de laisser pousser ses cheveux. C'était justement le contraire. Il suffit de rappeler l'histoire de Samson. Dans le nazirat temporaire, on coupait sa chevelure à la fin, par une sorte de consécration, et l'on avait commencé par la laisser pousser tout le temps qu'on était lié par le vœu.

IV. Toutes les combinaisons par lesquelles on a essayé de faire entrer les récits des Synoptiques dans le cadre chronologique tracé par le quatrième Evangile sont artificielles et laissent à désirer. M. Azibert le démontre. Il a trouvé une combinaison qu'il juge meilleure que les autres et même la seule bonne ; il est heureux comme on l'est quand on a fait de pareilles découvertes. Quelle

cruauté ce serait que de vouloir le réfuter ! Si les Evangiles synoptiques ont été conçus dans un cadre chronologique et dans le même que l'Evangile de saint Jean ; si, pour prouver que cela est, il est permis de forcer et de détourner absolument le sens de certains passages évangéliques ; et si la combinaison de faits obtenue par ce moyen est encore de l'histoire, l'hypothèse de M. Azibert est peut-être la vraie. Mais voilà trois grands *Si* !

A. LOISY.

---

198. — Henry MICHEL. **L'idée de l'Etat.** Paris, Hachette, 1896, grand in-8° de 659 pages.

Ce livre vient d'être présenté comme thèse de doctorat. Ainsi que le sous-titre l'annoncé, c'est une histoire et une critique des théories sociales et politiques en France depuis la Révolution. Mais histoire et critique sont faites en vue de justifier une théorie personnelle que l'auteur expose dans la conclusion.

Les informations de M. Michel sont abondantes et précises. Son enquête est bien menée, et impartiale malgré des omissions. M. Janet lui a reproché d'avoir oublié Cousin. Nous sommes tenté de lui reprocher d'avoir oublié le journal *l'Avenir*, qui en 1830 éclata comme un coup de clairon dans l'Eglise de France. Mais son livre n'en doit pas moins être considéré comme une histoire complète des idées sociales dans notre siècle. Les diverses doctrines s'y distinguent nettement et s'éclairent en s'opposant. On voit comment elles ont réagi les unes sur les autres, et comment elles se sont transformées sous l'influence des événements. C'est un tableau tracé avec assurance et sérénité. M. Michel regarde les choses de haut, et il exprime ses convictions avec discrétion en même temps qu'avec fermeté.

Ce qui se dégage nettement de son livre, c'est que le problème social est étroitement lié au problème philosophique, et que la manière dont on conçoit l'organisation de la société dépend nécessairement de l'idée qu'on se fait de l'homme. Cette vue nous semble profonde et parfaitement juste. Toutefois M. Michel ne remarque pas assez que toute idée que l'homme se fait de lui-même n'est pas également propre à le rendre sociable. Le problème, sous cet aspect ne paraît pas s'être présenté à son esprit. Pour lui il s'est

posé dans ces termes : quelle est la conception de la société qui permet le mieux à l'individu de se développer conformément à sa vraie nature ? Mais on pourrait aussi et en même temps se demander : quelle est pour chaque individu la conception de la vie dont la réalisation doit le rendre apte à s'unir aux autres individus et à faire partie d'une société ? N'est-ce pas précisément dans l'opposition, au moins apparente, de ces deux questions que réside la difficulté ? La société existe-t-elle pour l'individu, ou l'individu pour la société ?

Vivre c'est nécessairement poursuivre une fin. La fin que chaque individu poursuit, c'est ce qu'il appelle le bien. Mais pour que les individus en recherchant le bien puissent s'entendre et vivre en société, il est nécessaire que le bien qu'ils recherchent soit tel que la possession par les uns ne soit pas une privation pour les autres. La vérité que vous connaissez, par exemple, et qui est vôtre à ce titre, je puis aussi la connaître et la faire mienne sans vous déposséder. Mais il n'en est pas de même du morceau de pain que vous mangez ni en général daucun des biens matériels. Si donc votre idéal et le mien sont de posséder le plus possible des biens matériels, fatallement nous serons opposés, nous serons ennemis. Par crainte réciproque ou par besoin l'un de l'autre, peut-être chercherons-nous un *modus vivendi*, peut-être ferons-nous un partage qui nous permette de ne pas entrer en lutte ouverte à chaque instant. Notre paix cependant ne pourra toujours être qu'une paix armée. Au fond l'opposition subsistera, et d'une manière ou d'une autre tôt ou tard elle se manifestera. Quand même, du reste elle ne se manifestera pas, nous ne formerions pas pour cela une vraie société. Nous ne serions que juxtaposés, nous ne serions pas unis. Nous resterions chacun de notre côté isolés, enmurés dans notre individualité égoïste. C'est ce que ne comprennent pas nos socialistes contemporains, quand ils veulent constituer une société avec des individus qui n'auraient d'autre souci que celui du bien-être, et en se faisant de l'homme et de la vie une conception purement matérialiste.

M. Michel rejette le socialisme. Mais nulle part il ne lui reproche d'être une doctrine antisociale. C'est qu'en effet le point de vue auquel il se place et la thèse qu'il soutient ne lui permettaient guère de faire cette critique. Ce qui le préoccupe, ce n'est pas de savoir

à quelles conditions la société est possible, mais bien à quelles conditions la société n'absorbera pas l'individu et favorisera son développement. Or c'est aussi en vue de l'individu que le socialisme contemporain prétend organiser la société. C'est l'individu, son bien, ou plutôt son bien-être qu'il prend pour fin. On pourrait donc l'appeler un individualisme. Il ne ressemble en rien au communisme antique pour qui la cité était tout et qui ne comptait pour rien l'individu. Mais ce que M. Michel reproche au socialisme, c'est qu'en se proposant d'organiser la société en vue de l'individu, il ne semble pas, à cause de ses préoccupations purement matérialistes, pouvoir assurer à l'individu la liberté dont il a besoin pour se développer conformément à sa vraie nature. Pour lui, l'homme n'est pas seulement un centre de besoins et de désirs ; il ne vit pas seulement de pain : c'est une personne qui pense, un être libre qui a des droits. Or à un être libre on n'impose pas du dehors une manière d'être, une manière de penser, d'agir et de jouir. Le vrai bien d'un être libre, c'est son autonomie. En conséquence, M. Michel, comme les socialistes, admet que l'organisation sociale, que l'Etat n'existe que pour l'individu, — il va même jusqu'à dire que l'Etat n'a pas de droits et qu'il n'a que des devoirs — les services qu'il en attend ne sont cependant pas les mêmes. Ce que l'Etat doit garantir à l'individu, ce n'est pas la jouissance — chose impossible sans doute — mais son autonomie d'être libre, l'exercice de ses droits, de manière que son individualité puisse se développer sans entraves et réaliser une vie vraiment humaine. Voilà pourquoi et en quel sens, M. Michel s'intitule individualiste. Son individualisme implique une philosophie du droit. C'est celle de Rousseau et de Kant, celle de la déclaration des droits de l'homme, reprise de nos jours par M. Renouvier. Partant de cette conception, M. Michel en déduit une théorie des rapports de l'Individu et de l'Etat : l'Etat est au service de l'individu pour lui aider à se développer. Mais il distingue assez heureusement la détermination de la *fin* et celle des *moyens*. La détermination de la fin relève de la spéculation : c'est affaire aux philosophes ; la détermination des moyens relève de l'expérience : c'est affaire aux économistes. Ainsi se trouvent précisées la part de l'*a priori* et celle de l'*expérience* dans la question sociale. Les moyens sont bons qui ont été mis à l'épreuve, et ils peuvent varier selon les circonstances. L'Etat a une

fonction économique et une fonction morale. Mais ni l'une ni l'autre de ces fonctions ne doivent se substituer aux initiatives individuelles. Elles ont pour but au contraire de les favoriser en les protégeant et en les dirigeant.

Cette doctrine assurément ne manque pas de grandeur. Sachons gré à M. Michel d'avoir affirmé les droits de la personne. La personne telle qu'il la conçoit est faite de dignité et de valeur morales : nous ne sommes pas des choses comme les autres dans la nature, ainsi qu'on nous l'a tant dit, au nom d'une prétendue philosophie scientifique. Et cependant cette conception est incomplète. Des individus dont l'idéal serait seulement de prendre de plus en plus conscience de leurs droits réciproques, ne constitueraient pas non plus une vraie société; et d'autre part ils ne réaliseraient pas non plus de cette façon le vrai développement de leur nature morale.

M. Michel emploie indifféremment l'un pour l'autre les mots individu et personne. N'est-ce pas une cause de confusion ? Le développement de la personne n'est pas le développement de l'individu. C'est un développement pour l'individu que d'acquérir en ce monde de la richesse, de la puissance, de la gloire, de se faire, comme on dit, une place plus grande au soleil. Le développement de la personne, bien différent de celui-là, est tout intérieur : c'est un progrès dans la vérité et dans la bonté. Et un tel progrès consiste précisément dans une sorte d'effacement de l'individualité. Connaître la vérité en effet c'est penser ce qui peut être pensé universellement par tout le monde à la fois, et être bon c'est agir en s'oubliant. Le progrès de la personnalité, qui se confond avec le progrès moral, ne se réalise donc que par le renoncement à soi. Renoncer à soi c'est se perdre comme individu égoïste pour se retrouver comme personne désintéressée. Au point de vue économique la société se compose d'individus ; au point de vue moral elle se compose de personnes. Mais individus et personnes ne sont pas des réalités distinctes et à part. Voilà ce qui complique le problème. C'est par son individualité que la personne a une existence extérieure et sociale ; et c'est dans son individualité qu'elle a besoin que ses droits lui soient garantis. Mais quand ses droits lui sont garantis et qu'elle en peut jouir, tout est-il donc fini pour elle. N'a-t-elle plus qu'à se posséder dans son isolement, retranchée

comme dans une forteresse, soucieuse uniquement de respecter les droits des autres comme de faire respecter les siens? Croira-t-elle qu'elle se suffit à elle-même et qu'elle tient d'elle-même ses droits? Ne faudra-t-il pas qu'elle sorte de sa solitude et qu'elle se donne? sinon ne va-t-elle pas se perdre dans le vide?

M. Michel a l'air d'admettre qu'il n'y a place pour la charité que parce que la justice n'est pas suffisamment connue. Selon lui, semble-t-il, ce que l'on fait par charité, si l'on comprenait mieux les choses, on verrait qu'on doit le faire par justice. Et ainsi l'amélioration de la société consisterait dans une élimination progressive des actions dites charitables. A considérer les choses d'un point de vue tout extérieur, il y a sans doute là une part de vérité. L'organisation sociale, toujours imparfaite, après avoir laissé à la charité le soin de remédier au mal sur tel ou tel point, peut ensuite reconnaître que cela relève de la justice et se modifier en conséquence. Les progrès de la législation ne sont peut-être pas autre chose. Mais c'est se tromper étrangement de croire que la charité ne sert qu'à pallier notre ignorance de la justice et les défauts de l'organisation sociale. Cependant c'est bien à cette affirmation que doit aboutir l'individualisme poussé jusqu'au bout. Si tout doit converger vers l'individu, quelque idée qu'il se fasse de lui-même, et si l'individu comme tel a en lui sa propre fin, sa vie intime n'a rien de commun avec celle des autres. Il est un étranger pour eux; ils sont des étrangers pour lui. Chacun existe à part isolé dans la foule. On se coudoie, les corps se touchent, on règle ses mouvements pour ne point se heurter; mais les âmes ne se pénètrent point et ne s'aiment point. On a beau observer la justice, cette observation d'une justice sèche et froide n'est qu'une abstention par laquelle on se tient à distance.

Il y a une solidarité qui lie bon gré mal gré les hommes entre eux et qui constitue ce qu'on peut appeler la *société naturelle*. Chaque homme naît et vit par la société et même par la nature entière. Qu'avons-nous que nous n'ayons reçu? pour parler comme saint Paul. Nous ne voulons pas dire cependant que nous ne sommes que des choses parmi les choses, et que pour comprendre l'homme il faille le réintégrer dans la nature. Accordons que sur ce point les Théocrates et Auguste Comte — que M. Michel rapproche trop à cause de la similitude des formules — n'ont pas vu exacte-

ment la vérité. Mais il faut reconnaître aussi que l'idée qu'ils ont eue de la solidarité de l'homme avec le milieu physique et social est une idée parfaitement juste. Ce qu'ils n'ont pas assez vu, c'est que, malgré cette solidarité, chaque homme s'appartient à lui-même, et qu'il ne se donne que s'il consent à se donner. Tout notre être est emprunté. Personne ne peut le nier. Et cependant nous sommes autonomes; et c'est à ce titre que nous sommes appelés à former une *société morale*, une société consentie. Et à quelle condition pourrons-nous être éléments d'une telle société. A la condition précisément de reconnaître que nous ne sommes rien par nous-mêmes, que nous avons tout reçu et que nous devons tout. Si nous usons de notre autonomie pour nous faire centre et vouloir exister en nous-mêmes et par nous-mêmes, nous nous rendons coupables d'usurpation : nous voulons être ce que nous ne sommes pas et ce que nous ne pouvons pas être. Nous sommes solidaires par nature, par nécessité; il faut consentir à l'être; il faut l'être par liberté, reconnaître que le vrai bien des autres est aussi notre bien, que leur mal est aussi notre mal et agir en conséquence.

Puisque M. Michel a tant fait que de réintégrer l'âme dans l'Economie sociale, il fallait la réintégrer tout entière. Et il aurait dû comprendre, nous semble-t-il, que le principe fondamental de la société morale, de la société humaine proprement dite, c'est la charité et non la justice. La justice n'est et ne peut être qu'un moyen pour la charité. En elle-même elle est purement négative. Comme pour avoir le droit de s'en contenter, M. Michel dit qu'elle a aussi un aspect positif. Et ainsi tout en admettant par exemple que l'Etat n'a pour mission que de faire régner la justice, il lui attribue un rôle adjvant. Mais aider quelqu'un au sens plein du mot, c'est plus qu'être juste envers lui. Et si dans la justice, pour la rendre efficace et vivante, on introduit subrepticement la charité, on ne fait qu'abonder dans notre sens. Il est évident que pour aimer les autres et s'unir à eux, il faut commencer par respecter leurs droits. Mais pour se rendre compte du droit des autres, de ce qui est juste, il faut déjà être capable de se mettre à la place des autres. Et pour cela il faut sortir de soi, il faut s'oublier, il faut déjà aimer les autres. Sans la charité on n'aura jamais le sens de la justice.

M. Michel parle de la justice avec trop de conviction pour n'être pas une âme généreuse. Mais sa doctrine cependant manque de générosité. La personne telle qu'il la conçoit, tout enfermée en elle-même et voulant se suffire, malgré la fierté avec laquelle elle affirme sa dignité et ses droits, est étroite et mesquine. Perdue dans un moment du temps et dans un point de l'espace, il semble qu'aucun rayon de l'infini ne vienne l'éclairer et la réchauffer pour élargir son horizon et dilater sa vie. Ce n'est pas en vivant de justice, en s'enfermant dans la conscience de ses droits que la personne se développe ; c'est en vivant d'amour et en se donnant. Il faut autre chose aussi que la justice pour constituer une vraie société. Ce n'est pas à dire que la pratique de la charité puisse être imposée, cela même n'a pas de sens. La charité c'est l'amour, et on n'aime que librement. Mais c'est par la charité seule que les âmes se lient. La justice n'est pas un lien. Et on ne peut être charitable que si, en s'oubliant et en cessant de se faire centre, on cherche sa fin dans un idéal supérieur à soi-même et à la nature, dans un idéal qui soit le bien commun vers lequel peuvent converger toutes les volontés, le foyer d'amour où toutes les âmes peuvent se rencontrer et s'unir.

Les Economistes auront beau faire, il ne leur appartient pas de résoudre la question sociale, parce qu'elle ne se distingue pas de la question morale et religieuse. Ne concluons pas de là cependant qu'ils n'ont rien à faire. Ce qui leur appartient c'est de déterminer les moyens pour la fin que la société se propose. Les lois en tout ordre de choses ont leur raison d'être. Mais qu'on les prenne pour ce qu'elles sont, pour des moyens de réaliser socialement une conception de la vie. Quant à la valeur de cette conception de la vie, il nous semble qu'on ne peut la déterminer autrement qu'en examinant si sa réalisation, sa mise en pratique rend les individus capables de former une vraie société. Et comme les individus ne peuvent exister que par la société, on verra alors que la conception de la vie qui les rend sociables au plus haut degré, est aussi celle qui en fait au plus haut degré des personnes morales. Ainsi se trouvera résolue l'opposition de la société et de l'individu que nous signalions en commençant. Nous acceptons volontiers la formule que l'Etat existe pour l'individu et non l'individu pour l'Etat : car par ce mot l'*Etat* on ne désigne guère en fait que ceux qui gou-

vernent. Cependant il faudra bien nous accorder d'autre part que l'individu, existant par la société — qui n'est pas la même chose que l'Etat — doit aussi exister pour elle. Mais si le propre de l'homme est de réaliser sa fin librement, il est évident qu'aucune législation ne saurait la lui faire réaliser malgré lui; et il convient d'attendre de l'esprit de la législation, agissant par persuasion et comme éducatrice, plus que de la législation elle-même. Ce qu'il faut apprendre à l'individu, c'est à se sentir une personne, à prendre possession de lui-même, à avoir conscience de sa dignité. Sur ce point on ne pourrait mieux dire ni être plus clair que M. Michel. Mais la dignité de la personne humaine résulte de ce que par la raison, elle participe à un monde supérieur, à l'éternel et au divin. Et quand elle se possède, quand elle a conscience de ce qu'elle est, il lui reste à se donner librement: car en se voulant pour elle-même elle ne peut que se perdre. La charité est le dernier mot de tout. Tu aimeras Dieu de toute ton âme, et le prochain comme toi-même ; et ces deux commandements n'en font qu'un, et c'est là toute la loi.

L. LABERTHONNIÈRE.

199. — **Tertullianeum** scripsit Henricus GOMPERZ. Vindobonae in  
ædibus Alfredi Hoelderi. 1895. 80 pp. in-8.

Pour ses débuts dans la critique, M. H. Gomperz, fils du savant professeur de Vienne, nous donne une série de notes philologiques sur plusieurs ouvrages de Tertullien : *de Spectaculis*, *de Idololatria*, *ad Nationes*, *de Testimonio animæ*, *Scorpiace*, *de Oratione*, *de Baptismo*, *de Pudicitia*, *de Jejunio*, *de Anima*, *Apologeticus*, *de Corona*. Dans quelques passages, M. G. maintient soit la leçon des mss contre les changements des éditeurs (p. 28, 30, 32, 53), soit l'ancien texte contre les corrections de Reifferscheid, Hartel et Kroymann (p. 8, 10, 15, 21, 22, 25, 33, 34, 71); mais, dans la plupart des cas, il propose des conjectures personnelles.

Nous n'accepterions pas toutes ces conjectures, dont quelques-unes sont inutiles ou fausses. Ainsi, *de Spect.* c. 45 (p. 45-16), *alterno ore* est peu probable; nous préférions le texte de Stowasser, *ultra*; — *de Idol.* c. 9 (p. 21-22), *et* est aussi bon que *ut* et s'explique facilement; — *de Orat.* c. 1 (p. 34), la correction de Pamelius n'est pas *perabsurda*: la série *novis novi novam* est autorisée par la

série *novum novis novam novo* de la phrase suivante ; les *novi discipuli* répondent aux *novi utres* et aux *novum vestimentum*; les anciens disciples sont les Juifs, pour lesquels le terme *discipuli* ne doit pas être pris dans toute sa rigueur, mais avec l'atténuation qu'exige l'antithèse ; — nous citerons encore *de Pudic.* c. 6 et 22 (p. 46 et 48-49), *de An.* c. 24 (p. 67). — Mais, en général, les corrections proposées par M. G. sont excellentes, parfois très ingénieuses ; elles témoignent d'un jugement sûr et d'une grande connaissance du style de Tertullien.

En outre des utiles contributions de détail que la brochure de M. G. apporte à l'établissement du texte de Tertullien, elle présente un intérêt plus général pour la critique de cet auteur. Dans son introduction, M. G. résume nos connaissances sur les principaux mss de Tertullien encore existant ou perdus, l'*Ambrosianus* (D), l'*Agobardinus* (A), le *Gagneianus* (B), le *Gelenianus* (G) et le *liber Joannis Clementis* (C); il en expose brièvement la valeur ; mais il traite plus longuement de C, et s'attache à démontrer que ce ms mérite plus d'estime que les éditeurs ne lui en accordent généralement. Si on le préfère à B et à G, on le regarde comme inférieur à A ; or une comparaison instituée entre ces deux mss prouve que C donne souvent la bonne leçon, avec A, contre les autres mss, et que d'ailleurs il ne dépend pas de A, mais se rattache à l'archétype (p. 5-6) ; bien plus, s'il présente des leçons fautives, il permet parfois de rétablir le vrai texte, corrompu dans A ; ainsi *de Spect.* c. 11 (p. 43-14), c. 15 (p. 17), c. 21 (p. 49-20) ; *de Pudic.* c. 7 (p. 47 et 49), c. 17 et 19 (p. 54). Le travail de M. G. aura pour résultat d'appeler davantage l'attention des éditeurs sur les leçons de ce ms pour en tirer tout le profit qu'on est en droit d'en attendre.

E. DEBRIE.

200. — A. GEFFROY. **Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France.** etc. *Danemark.* 1 vol. grand in-8° de LXVII-240 pages. Paris. Alcan. 1895. Prix : 14 fr.

201. — D'AVENEL. **Documents inédits de l'histoire de France.** *Lettres du cardinal de Mazarin.* T. VIII, in-4° de x-835 p. Paris. Leroux. 1894.

Le très regretté Auguste Geffroy avait pu, avant le coup inopiné

qui le frappait il y a quelques mois, mettre la dernière main à ce volume des *Instructions de Danemark*, (1648 1789). La Providence l'avait ainsi ramené au terme de sa carrière vers les mêmes questions qui lui avaient valu, il y a près de quarante ans, la notoriété. « Nous étions alors quelques-uns, — un petit nombre, — rappelle-t-il dans une note émue, qui nous efforçions, dans la *Revue des Deux-Mondes* et le *Journal des Débats*, d'informer l'esprit public en France, de l'éclairer, de lui faire entrevoir l'avenir. Et nous avions, pour nous aider à faire connaître ce qui concernait les choses du Nord, le continual secours de quelques éminents politiques du Danemark soucieux d'être utiles à leur pays. » De leurs avertissements hélas! et de leurs remontrances on ne se souciait guère, sans prévoir que l'infortune du Danemark serait le dououreux prélude de la nôtre. Entre les hommes distingués qui renseignaient Geffroy, marquait au premier rang le vénéré Auguste Rothe, ancien professeur à l'Université de Soroe. Par une touchante coïncidence, un ami de Rothe, M. Vedel, directeur général du ministère des affaires étrangères à Copenhague, s'est trouvé le collaborateur de cette dernière publication d'A. Geffroy. On lui doit beaucoup d'éclaircissements sur la matière fort embrouillée des relations de Danemark et de l'Allemagne depuis la guerre de Trente ans jusqu'à la Révolution française.

La plupart des Français ne sont malheureusement pas beaucoup plus instruits aujourd'hui qu'il y a quarante ans des choses danoises; aussi ne serais-je pas surpris que l'*Introduction* de M. Geffroy ne fût pour beaucoup de personnes d'ailleurs instruites quelque chose comme une petite révélation historique. Au surplus cette introduction est intéressante pour tout le monde; non seulement l'auteur y résume à merveille notre conduite à l'égard du Danemark et celle du Danemark à notre égard de 1648 à 1789, mais il éclaire et vivifie cette question des relations extérieures par de très utiles détails tirés de l'histoire intérieure des puissances septentrionales et par d'excellents rapprochements entre la politique du Danemark et celle de la Suède. Il est en effet impossible d'isoler ces deux politiques. Les tentatives d'union entre les deux couronnes scandinaves et la part qu'y prit la France sont un des points les plus parfaitement mis en lumière par l'historien. Il nous faut encore signaler, ne fût-ce qu'en raison de l'importance que la question a

prise de nos jours, l'histoire des premières querelles du Danemark au sujet des duchés de Schleswig et de Holstein. Enfin un écrivain et un curieux, comme l'éditeur des lettres de madame de Maintenon ou de la princesse des Ursins, ne pouvait manquer, même en ces pages d'histoire générale, de nous faire connaître, au moins par quelques traits rapides, les originaux qu'il rencontrait sur sa route. C'est ainsi qu'il a fort heureusement rendu les physionomies si singulières d'un Annibal de Lehested, d'un Corfitz Ulfeld, d'un comte de Griffenfeld. On le voit par ces brèves indications : le dernier service que M. Geffroy a rendu à la science historique n'est pas inférieur à tous ceux dont il a rempli sa féconde carrière<sup>1</sup>.

C'est par les lettres de Mazarin à MM. de Terlon et de Lumbres, par les négociations du traité de Roskild et par l'intervention de la France dans la vieille dispute entre la Suède, notre alliée, et la Pologne, soutenue du Danemark, de l'Autriche et de la Russie, que se relient l'une à l'autre les deux publications rapprochées dans ce compte-rendu. Mais c'est là aussi que les succès de Mazarin sont les moins brillants pendant cette période de treize mois (1<sup>er</sup> juillet 1657-15 août 1658) que nous fait mieux connaître le tome VIII de sa correspondance. S'il ne peut établir dans le Nord de l'Europe qu'une pacification incomplète et provisoire, en revanche il force l'Espagne à avouer sa défaite et à demander la paix. En même temps il réduit à l'impuissance la branche allemande de la maison d'Autriche.

Sur tous ces points, les lettres de Mazarin apportent des lumières aussi nouvelles qu'abondantes. Elle est presque le seul guide qui nous permette de suivre le délicat travail de notre diplomatie en Angleterre, si utile au triomphe de Turenne. Par elles encore les intrigues qui agitèrent l'Allemagne en 1657 et 1658 nous livrent leurs secrets. Enfin le rôle de la France dans la terrible coalition qui menace Charles Gustave se détermine avec netteté.

L'introduction de M. d'Avenel, précise, sobre et exacte, donne la substance de ces trois négociations si intéressantes et rectifie en passant plusieurs erreurs commises par Voltaire.

Alfred BAUDRILLART.

---

1. Le volume contient l'analyse et le texte de seize instructions et forme à lui seul un tout complet.

## CHRONIQUE DE GRECE

## ARCHÉOLOGIE BYZANTINE

Les Grecs ont longtemps négligé les monuments byzantins, ils ont même laissé quelques-uns des plus beaux tomber en ruine : ils partageaient un préjugé commun à toute l'Europe ; mais il faut dire à leur honneur qu'éclairés par des hommes tels que M. Bikélas ou M. Typaldo-Kozaki ils en ont fait justice bien vite. Une société d'archéologie chrétienne s'est fondée sous le haut patronage de S. M. la Reine Olga ; enfin la Société Archéologique d'Athènes a fait et fait encore d'importants sacrifices pour l'entretien et la restauration des monuments byzantins qui subsistent.

*Daphni.* — L'attention de la Société archéologique s'est portée d'abord sur le monastère de Daphni. On sait que ce célèbre monastère, fondé probablement au XI<sup>e</sup> siècle, est devenu, au XIII<sup>e</sup>, une abbaye cistercienne, sépulture des ducs français d'Athènes. Les Turcs le rendirent aux moines grecs ; mais ceux-ci se sentant trop exposés, sur la grande route du Péloponnèse et à peu de distance de la mer, aux violences et aux pillages se retirèrent bientôt en un lieu plus sûr et ne laissèrent à Daphni que quelques gardiens. L'église a souffert de l'abandon, sans doute aussi des incendies ; de barbares réparations l'avaient désfigurée et les mosaïques avaient presque disparu sous une épaisse couche de poussière et de fumée.

Il y a quelques années une série de tremblements de terre la mirent en péril : les murs étaient fendus et les mosaïques se détachaient. On peut lire dans la monographie de M. Lambakis <sup>1</sup> et dans le *Bulletin de la Société d'Archéologie chrétienne* le récit des démarches grâce auxquelles M. Lambakis et surtout M. Typaldo-Kozaki ont pu la sauver. La Société Archéologique se chargea de la dépense. D'abord on ne vit pas tout le danger. On crut qu'il suffisait de raser un clocher postérieur qui chargeait une des voûtes <sup>2</sup> et de refaire la coupole. Mais, au printemps de 1894, de nouvelles secousses firent écrouler une partie du narthex. On entreprit alors une restauration méthodique et on eut l'heureuse idée de la confier à un architecte français, M. Troump. M. Troump a découvert la cause cachée du mal et l'a supprimée : il a fait drainer le sol des fondations qui glissait. Il a reconstruit avec autant d'exactitude que de goût le narthex et la voûte occidentale de l'église ; enfin il a fait dégager les fenêtres et les arcades ou portes obstruées.

Ces travaux ont fait découvrir des stucs et des marbres. Le mur

1. Λαμπάκης, Χριστιανική Ἀρχαιολογία τῆς Μονῆς Δαφνίου, Athènes, 1889.

2. On peut l'apercevoir sur la charmante phototypie de la *dix-neuvième Caravane d'Arcueil*, p. 178.

occidental du narthex était en partie masqué par une colonnade portant une voûte postérieure : en le dégageant, on a retrouvé deux très belles mosaïques figurant la *Prière de Joachim et de Sainte Anne* et la *Trahison de Judas*<sup>1</sup>.

La restauration des mosaïques a été confiée à un habile artiste vénitien, M. Novo. Il a commencé par le Pantocrator et les prophètes de la coupole ; aujourd'hui les travaux sont fort avancés : la *Prière de Joachim et de Sainte Anne* a repris sa place dans le nouveau narthex ainsi que le fragment subsistant d'une composition voisine (mur méridional), la *Bénédiction de la Vierge par les prêtres*.

J'ai publié quelques-unes de ces mosaïques<sup>2</sup>. J'ai photographié les autres ; je prépare une monographie complète du monastère, qui paraîtra quand la restauration sera achevée.

*Mistra*. — Cette année des monuments d'une autre époque et d'un autre caractère ont pour la première fois attiré l'attention de la Société Archéologique. Ce sont les églises de Mistra. On sait que Mistra a remplacé au XIII<sup>e</sup> siècle la Lacédémone du moyen-âge, qu'elle a été sous les Paléologues la capitale du despotat de Morée et plus tard le chef-lieu de la Laconie turque. Depuis les révoltes de 1770 et surtout depuis la fondation de la Sparte moderne, Mistra n'est plus qu'une ruine.

L'Ecole d'Athènes en a entrepris l'étude. J'y ai passé trois semaines en 1894, quatre mois cette année ; je terminerai en 1896. J'ai eu pour collaborateurs cette année deux architectes ; pendant un mois, M. Eustache, pensionnaire de l'Académie de France à Rome, appelé par M. Homolle ; et, pendant trois semaines, M. Braïlovski, chargé d'une mission par l'Académie de Saint-Pétersbourg. Mon rapport sur notre mission a paru dans le *Bulletin de correspondance hellénique*<sup>3</sup>.

Le plan de Mistra a été levé par un géomètre, les églises et les peintures ont été dessinées ou photographiées. J'ai fait des fouilles et créé un petit musée qui comprend plus de trois cents fragments d'architecture, des inscriptions et en particulier une série de trente-cinq épitaphes juives du XVII<sup>e</sup> siècle appartenant à la colonie dont Fourmont en 1730 a visité la synagogue.

Ces travaux nous ont exposés à des tracasseries, même à des violences. Mais il faut rendre au gouvernement grec cette justice qu'il

1. Le *Bulletin de correspondance hellénique*, t. XVIII, p. 529-532) reproduit ces deux mosaïques en dessin et fournit des renseignements détaillés sur les travaux et les découvertes de 1894.

2. Crucifixion : Ἐρημοῦ, Αργ. 1894, p. 111, pl. 6 ; — Nativité de la Vierge : *Ibid.*, 1894, p. 149, pl. 9 ; — Annonciation : *Bull. de corr. hell.*, t. XVIII, p. 433, pl. XIV ; Anastasis et Adoration des Mages : *Monuments Piot*, 1895, second fascicule.

3. T. XIX, p. 268.

nous a appuyés et nous a accordé des réparations. Ces fâcheux incidents ont amené pourtant un heureux résultat : le retentissement qu'ils ont eu dans la presse d'Athènes a attiré sur Mistra l'attention du public et du gouvernement. Le ministre de l'Instruction publique nous avait demandé un rapport sur l'état de ces monuments. M. Typaldo-Kozaki a réclamé, à la tribune de la Chambre, les réparations que nous jugions urgentes et la Société Archéologique vient de dépenser 3000 fr. pour les faire exécuter. On ne saurait trop louer une telle décision.

Les dates de ces églises peuvent être à peu près fixées soit au moyen des inscriptions, soit grâce à des souscriptions de manuscrits provenant de Mistra. Fourmont a copié beaucoup d'inscriptions byzantines aujourd'hui disparues et restées inédites. Ses papiers nous fournissent donc de très précieux documents. Voici les premiers résultats que des recherches ultérieures pourront compléter ou rectifier<sup>1</sup>.

Mistra conserve huit églises :

1. La *Métropole*, consacrée à Saint Démétrius, construite en 1302 par l'archevêque Nicéphore, restaurée en sa partie supérieure à une époque indéterminée et probablement assez récente, par un autre archevêque qui signait Matthieu.

2. Le couvent des SS. Théodores du *Brontochéion*, fondé par le proto-syncolle Pachôme, qui l'administrait en 1296. C'est l'église de ce couvent que Couchand a dessinée sous le nom de Saint-Nicolas. On peut en voir la coupole ruinée dans une phototypie de la xix<sup>e</sup> *caravane d'Arcueil*<sup>2</sup>.

3. Le couvent de la *Panaghia Odighitria du Brontochéion*, voisin des Saints Théodores, construit avant 1313 par le même Pachôme.

4. Le couvent de *Sainte-Sophie*. Les impostes des chapiteaux et des pieds-droits portent le monogramme du despote Manuel Cantacuzène qui gouverna la Morée de 1349 à 1380. Fourmont a copié sur les colonnes du porche aujourd'hui disparues des vers adressés au père du despote, l'empereur Jean Cantacuzène avant son abdication, qui eut lieu en 1355. L'église de Sainte-Sophie date donc des premières années du despotat de Manuel.

5. Le couvent de la *Pantanassa*. On l'a longtemps, sur la foi de Buchon, confondu à tort avec un couvent disparu celui du *Zoodote*. Fourmont a copié l'inscription dédicatoire de l'autel, consacré en 1427, et l'église y est désignée par son nom actuel. D'autre part elle n'est pas plus ancienne que l'autel puisque l'imposte d'un de ses chapiteaux porte le monogramme du fondateur, le Protostrator Jean Phrangopoulos, mentionné ailleurs dans un document de 1444.

1. Les indications qui vont suivre complètent celle de mon rapport imprimé dans le *Bull. de corr. hell.*

2. P. 236. Cet ouvrage reproduit aussi le palais (p. 226) et un morceau de murailles (p. 216).

6 et 7. Deux autres églises n'ont pas de date. D'après le style l'*E-vanguélistria* serait antérieure à Sainte-Sophie, la *Péribileptos* contemporaine de la *Pantanassa*.

8. Le couvent de *Saint-Nicolas* est postérieur à la période byzantine.

Ces églises (à l'exception des SS. Théodores et de Saint-Nicolas) trahissent soit dans leur plan, soit dans leur décoration l'imitation de l'Occident<sup>1</sup>. Les unes, sans étage supérieur (*Evangélistria*, Sainte-Sophie, *Péribileptos*) diffèrent des églises du XII<sup>e</sup> siècle par l'allongement du bras occidental de la croix : les autres, (Métropole, *Panaghia du Brontochéion*, *Pantanassa*), byzantines en leur étage supérieur ont en bas l'aspect d'une église latine partagée en trois nefs. L'ornementation est fort riche.

Mais l'intérêt de ces monuments est surtout dans les peintures. Les deux groupes les plus importants sont ceux de la *Pantanassa* et de la *Péribileptos*. La peinture byzantine du XIII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle est peu connue : on lit encore dans une histoire toute récente et fort bien informée « Il n'y a pas lieu de parler à ce moment d'art byzantin ». Pourtant les peintures qui subsistent à Mistra, au mont Athos, à Trébizonde témoignent d'une riche activité artistique. On a déjà signalé la renaissance de l'Humanisme à la cour des Paléologues<sup>2</sup>. Il y eut aussi une renaissance de l'art qui eut, comme la renaissance italienne, son âge d'or au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Les peintres anonymes de Mistra sont comme des quattrocentistes byzantins<sup>3</sup>.

Il faut aussi remarquer que l'épigraphie de Mistra fournit des documents intéressant l'histoire du monachisme et celle de la propriété ecclésiastique : tels sont les actes de propriété gravés sur les colonnes de la Métropole, les chrysobulles peints sur les murs d'une petite salle à la *Panaghia du Brontochéion*. Ces derniers documents nous fournissent même des renseignements sur les luttes des Byzantins et des Latins vers 1320. Enfin il n'est pas jusqu'aux verscopiés par Fourmont soit à Sainte-Sophie, soit dans une église de Parori, faubourg de Mistra, qui ne soient curieux et intéressants.

*Saint-Luc.* — La Société Archéologique vient tout récemment de décider la restauration des mosaïques, de Saint-Luc en Phocide. Ces mosaïques ont été étudiées par M. Diehl. M. Diehl en publierai prochainement quelques-unes dans les *Monuments Piot* et la *Gazette des Beaux-Arts*.

1. M. Enlart a présenté à la Société des Antiquaires la photographie du clocher de la *Pantanassa* qu'il a rapproché de monuments champenois.

2. Lavisse et Rambaud, *Histoire de l'Europe*, t. III, p. 816-819.

3. J'ai développé ces idées dans mon *Rapport*.

Gabriel MILLET.

**SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE**

*Séance du 20 novembre.* — M. G. BAPST fait une communication sur les trophées de France et la remise des drapeaux pris à l'ennemi : Plusieurs membres de la Société présentent des observations sur cette communication. — M. Enlart, revenant sur une communication précédente, dit que l'inscription dont on a trouvé des débris dans les remparts de Boulogne-sur-Mer, était une variante de celle du château rappelant la reconstruction en 1234 du rempart par le comte Philippe Hurpel ; quant aux débris d'architecture et de sculpture mis au jour, ils proviennent de la chapelle de la Vierge de l'Eglise N. D., détruite par les Anglais en 1544. — M. A. BLANCHET donne quelques renseignements relatifs au trésor de monnaies impériales en or trouvé à Bosco Reale en même temps que le trésor d'argenterie dont M. Héron de Villefosse a entretenu la compagnie. — M. LAFAYE signale deux petits chapiteaux d'ordre ionique, récemment trouvés dans l'ancienne maison de Nicolas-Joseph Foucault, à Athis-Mons (Seine-et-Oise), et donnés par les Frères de la doctrine chrétienne, propriétaires de l'immeuble, à M. Valentin de Courcel, maire d'Athis-Mons.

*Séance du 27 novembre.* — M. PROU lit un mémoire sur l'histoire monétaire de l'abbaye de Corbie. — M. DURRIEU démontre que le manuscrit français 12420 de la Bibliothèque nationale, contenant la traduction française du *Livre des clercs et nobles femmes* de Boccace, et dans lequel il avait déjà signalé des représentations intéressantes pour l'histoire de la pratique des arts au Moyen-Age, peut être identifié en toute certitude avec un manuscrit offert pour étrennes au duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, au jour de l'an 1403. Ce manuscrit se trouve ainsi rigoureusement daté. — M. BABELON lit une note sur une petite trouvaille de monnaies antiques faite au commencement de l'année 1894 à Grassano, près de Potenza, dans la Basilicate. — M. l'abbé THÉDENAT communique les dessins, exécutés par M. Pierre, de Houdelaincourt, de fragments de sculpture trouvés dans un puits antique muré, à Grand (Vosges). Ces fragments appartiennent à la série bien connue des cavaliers foulant un anguipède. Une photographie de la tête du cavalier permettrait peut-être de reconnaître quel est l'empereur représenté, et de rechercher en quelles circonstances a été élevé le monument. — M. l'abbé THÉDENAT communique ensuite la photographie d'une statue de femme drapée, assise, trouvée aussi à Grand, dans une autre fouille. Une cassure a malheureusement emporté, avec les mains de cette statue, les attributs qui la caractérisaient. — M. HÉRON DE VILLEFOSSE communique le dessin d'une lampe chrétienne trouvée à Thala de Byzacène et des photographies représentant les débris d'une fontaine antique ornée de coquilles, découverte dans l'Yonne.

## ACADEMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES

*Séance publique annuelle du 15 novembre.* — M. MASPERO, président, proclame les prix décernés par l'Académie pour les concours de l'année : *Prix ordinaire* : M. Ch. V. LANGLOIS, chargé de Cours à la faculté des lettres de Paris, pour son mémoire portant pour épigraphe : *La chancellerie est proprement le lieu où l'on scelle.* — *Concours des antiquités nationales* : 1<sup>re</sup> médaille : M. François DELABORDE, *Jean de Joinville et les seigneurs de Joinville, suivi d'un catalogue de leurs actes.* 2<sup>e</sup> médaille : M. Ernest PETIT, *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne.* 3<sup>e</sup> médaille : M. Edouard FAVRE, *Eudes, comte de Paris et roi de France.* 4<sup>e</sup> mention : M. A. CLAUDIN, série de brochures sur les origines de l'imprimerie en diverses villes de France. 2<sup>e</sup> mention : M. Louis GUILBERT, *Laron, topographie, archéologie, histoire.* 3<sup>e</sup> mention : M. Jules FINOT, *Etude historique sur les relations commerciales entre la France et la Flandre du moyen âge.* 4<sup>e</sup> mention : M. Achille BARDON, *Histoire de la ville d'Allais de 1250 à 1340.* 5<sup>e</sup> mention : M. le marquis de ROCHAMBEAU, *le Vendômois, épigraphie et iconographie.* — *Prix de numismatique* : M. SIX, d'Amsterdam. *Prix baron Gobert* : 1<sup>er</sup> prix : M. Elie BERGER, *Histoire de Blanche de Castille, reine de France.* Second prix : M. l'abbé CLERVAL, *Les écoles de Chartres au moyen âge (du cinquième au seizième siècle).* — *Prix Bordin* : M. Haussoullier, directeur adjoint à l'école des hautes études. *Rapports qui existent entre la constitution d'Athènes et les ouvrages ou fragments conservés d'Aristote, soit pour les idées, soit pour le style.* — *Prix Stanislas Julien* : Le R. P. S. COUVREUR. *Choix de documents, lettres officielles, proclamations, édits, mémoriaux, texte chinois et traduction française.* — *Prix Jean Reynaud* : M. CHATELAIN, directeur adjoint à l'École des hautes études. *Paléographie des classiques latins.* — *Prix de la Grange* : M. Alfred JEANROY, professeur à la faculté des lettres de Toulouse. *Observations sur le théâtre religieux au moyen-âge dans le midi de la France.* — *Fondation Garnier* : 1<sup>o</sup> Au R. P. HACQUARD, une somme de 7500 francs; 2<sup>e</sup> A M. FOUCHER, une somme de 7500 francs. — *Prix Loubat* : A M. G. Marcel DUBOIS, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale. *Cartes et globes relatifs à la découverte de l'Amérique du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle.* — *Fondation Piot* : 1<sup>o</sup> 3000 francs au R. P. DELATTRE; 2<sup>o</sup> 3000 francs à M. LEROUX, libraire; 3<sup>o</sup> 2000 francs à M. GAUCKLER, directeur du service des fouilles et antiquités à Tunis; 4<sup>o</sup> 4000 francs à M. BERTAUX, ancien membre de l'École française de Rome; 5<sup>o</sup> 2000 fr. à M. E. POTTIER pour la publication du *Catalogue illustré des vases du Louvre* — *Prix Saintour*. MM. Victor BÉRARDET et Michel CLERC. M. le président rend compte des travaux des Ecoles d'Athènes et de Rome; rend hommage à la mémoire des membres décédés pendant l'année: M. DEREMBOURG, membre ordinaire, MM. Henry RAWLINSON et Frédéric ROTH correspondants, et indique les sujets des concours pour l'année suivante. — M. WALLON, secrétaire perpétuel, lit une notice sur la vie et les travaux de G. B. de Rossi, correspondant de l'Académie. — M. HÉRON DE VILLEFOSSE lit un mémoire sur le trésor de Boscoreale donné au Musée du Louvre par le baron de Rothschild. — Henry THÉDENAT.

ALBERT FONTEMOING, Éditeur

Rue Le Goff, 4, à Paris

- 20 GOUJON (Henri). — L'Administration des collèges. Guide pratique et formulaire à l'usage des chefs d'établissements d'enseignement secondaire, et des aspirants aux fonctions administratives. 1 vol. br. in 8 br. Au lieu de 15 » 8 » de la langue allemande. Paris, 1895. 1 vol. 8 br. neuf. Au lieu de 7.50 5.50
- 21 GROUSLÈ (L.). — Fénelon et Bossuet, Etude morales et littéraires. 2 vol. 8° br. Paris, 1894-1895. Au lieu de 20 » 16 » 30 LINTILHAC (Eugène). — Littérature française, deuxième partie, du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Paris, 1894. 1 vol. in 12 cart. toile. Au lieu de 4 » 2.75
- 22 JOURDAN (E.). — Die Sinne und sinnesorgane der niederen, Tierre. Leipzig, 1891, 1 vol. in-12 cart. toile. 3 » 31 LOT (Ferdinand). Hariulf chronique de l'abbaye de Saint-Riquier (Ve siècle-1104). Paris, 1894. 1 vol. 8 br. neuf. Au lieu de 10 » 6 »
- 32 MAUXION (Marcel). — La Méta-physique de Herbart et la critique de Kant. Paris, 1894. 1 vol. in-8° br. neuf, au lieu de 7.50 5.50
- 23 LA VILLE DE MIRMONT (H. de). — Apollonios de Rhodes et Virgile. La mythologie et les dieux dans les Argonautiques et dans l'Enéide. Paris, 1894. 1 vol. in-8 br. coupé. Au lieu de 10 » 6 » 33 MOHAMED EN-NESAWI. — Histoire du sultan Djelal ed-din Maute oberti, prince du Kharezm traduit de l'arabe par Houdas (0). 1 vol. gr. in-8 br. neuf. T. II. — Au lieu de 15 » 7 »
- 24 LANÉRY D'ARC (Pierre). — Le livre d'or de Jeanne d'Arc, bibliographie raisonnée et analytique des ouvrages relatifs à Jeanne d'Arc. Paris, 1894. — 1 beau vol. gr. in-8 br. papier de Hollande neuf. Au lieu de 65 » 40 » 34 MOISANT J. — Le Prince Noir en Aquitaine. (1355-1356-1362-1370). Paris, 1894. 1 vol. gr. 8 br. coupé, au lieu de 6 » 4 »
- 25 LE BLANT (Edmond). Catalogue des monuments chrétiens du Musée de Marseille, inscriptions, sarcophages, marbres divers, terres cuites, bijoux. Paris, 1894. in-8° br. neuf. 2 » 35 MOLINIER (Auguste). — Correspondance administrative d'Alphonse de Poitiers. Tome I. 1 vol. in-4° cart. au lieu de 12 » 8 »
- 26 LARIVIÈRE (Ch. de). — Catherine le Grand d'après sa correspondance — Catherine II et la révolution française. Paris, 1893. 1 vol. in-12 br. neuf. Au lieu de 3.50 2.50 36 MONTAIGLON (Anatole de f.). Correspondance des directeurs de l'Académie de France à Rome avec les surintendants des bâtiments. T. II. 1711-1716. Paris, 1893. 1 vol. in-8 br. neuf. Au lieu de 12 fr. 8 »
- 27 LEGRAND (Emile). — Bibliographie hellénique ou description raisonnée des ouvrages publiés par des Grecs au 17<sup>e</sup> siècle. Paris, 1894, 3 vol. parus gr. 8. br. neufs. — 33 » 38 OUVRÉ (Henri). Méléagre de Gadarra. Paris, 1894, 1 vol. in. 8 br. coupé. Au lieu de 5 fr. 3 »
- 28 LENIENT (Ch.). — La poésie patriotique en France dans les temps modernes. Tome 2 — XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Paris, 1894, un vol. in-12 br. neuf — Au lieu de 3.50 2.50 39 PETIT (Arsène). La grammaire et l'art d'écrire. Paris, Hetzel, un vol. in-12 br. au lieu de 3 fr. 2 »
- 29 LICHTENBERGER (Henri). Histoire de la langue allemande. Paris, 1895. 1 vol. 8 br. neuf. Au lieu de 7.50 5.50 40 PELLISSON (Maurice). — Champs-fort. Etude sur sa vie son caractère et ses écrits. Paris 1895. 1 vol. gr. in-8 br. coupé. Au lieu de 6 » 3.50
- 41 PINLOCHE (A) Herbart. principales œuvres pédagogiques — Pédagogie générales — Esquisses de leçons pédagogiques — Aphorismes et extraits divers. (traduites et fondues en un seul volume). Paris, 1894. 1 vol. gr. in-8 br. 5 «

ALBERT FONTEMOING, Éditeur  
Rue Le Goff, 4, à Paris

---

Vient de paraître

## ÉLÉONORE D'AUTRICHE ET DE BOURGOGNE REINE DE FRANCE

Un épisode de l'histoire des Cours au XVI<sup>e</sup> siècle

Par Charles MOELLER

Professeur à l'Université de Louvain

1 beau volume grand in-8 . . . . . 10 »

---

## HISTOIRE DE LA POÉSIE

MISE EN RAPPORT AVEC LA CIVILISATION ITALIENNE  
DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS

Par Ferdinand LOISE

Membre des Académies de Belgique et d'Espagne

1 fort volume in-8 . . . . . 5 »

---

UN

## HYMNE A APOLLON

La musique du nouvel hymne de Delphes

Par MM. WEILL et Th. REINACH

1 brochure in-8, suivie de deux héliogravures, une phototypie et  
9 planches de musique. — Prix . . . . . 2 fr. 50

---

## LE JEU

DE

## ROBIN & MARION

PAR

ADAM LE BOSSU

Trouvère artésien du XIII<sup>e</sup> siècle

PUBLIÉ PAR

Ernest LANGLOIS

Professeur à la Faculté des Lettres de Lille

1 volume in-12, imprimé en caractères elzéviriens, sur papier de luxe  
avec 10 planches de musique. Tirage à 500 exemplaires : Prix 5 fr.

Adam de la Halle le Bossu d'Arras, trouvère du XIII<sup>e</sup> siècle suivit  
à Naples Robert II, comte d'Artois. Il composa pour les divertisse-  
ments de la Cour de Naples *le Jeu de Robin et Marion*, comédie pasto-  
rale avec ariettes, qui eut un grand succès. On le compte parmi les  
créateurs du Théâtre en France.

Bouillet Dr<sup>e</sup>